

**DELIBERATIONS**  
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 3 juillet 2014

**POINT IX.3 - 1<sup>er</sup> alinéa :**

Compte-rendu des travaux de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du 25 juin 2014 : compte-rendu des travaux de la commission de la pédagogie du 12 juin 2014 : équipements pédagogiques 2014

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- VU le code de l'Éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la CFVU du 25 juin 2014

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**APPROUVE**, avec 19 pour (unanimité) : la ventilation budgétaire pour l'appel à projets « équipements pédagogiques 2014 ».

Dijon, le 1 juillet 2014

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

*PJ. : - Relevé synthétique des avis de la CFVU  
- Compte-rendu de la commission de la pédagogie du 12 juin 2014  
- Tableau « Equipements pédagogiques 2014 »*

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

**Relevé synthétique des votes et avis de la séance du mercredi 25 juin 2014**

-----

*Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 15h30.*

**1. Informations du Président**

Les informations ayant été données lors du Conseil Académique venant de se tenir, le Président propose d'aborder l'ordre du jour de la CFVU. Pour mémoire, les informations étaient les suivantes :

- *recrutement en cours sur le poste de direction de l'ESPE, suite à la démission de Sophie MORLAIX ;*
- *jury de PACES réuni à nouveau le 24 juin 2014 pour valider les résultats après rectification suite aux problèmes rencontrés ;*
- *plusieurs dates des cérémonies de rentrée solennelle ont été fixées, sur les sites territoriaux et à Dijon (2 octobre 2014).*

**2. Approbation du procès-verbal de la CFVU du 16 mai 2014**

Grégory WEGMANN présente le procès-verbal. Il précise que Dorian COLAS DES FRANCS a relevé une erreur dans le libellé de la délégation de Julien BRAULT. Il faut bien indiquer « Vice-Président délégué à la vie et à la démocratie étudiante et aux politiques sportives ».

*Proposition faite à la CFVU : adoption du procès-verbal de la séance du 16 mai 2014, avec prise en compte de la demande de rectification*

<b>Vote CFVU</b>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------	-------------------------------------

**3. Vie étudiante :****- Présentation du projet PEPITE**

Le Président invite Pascale BRENET à venir présenter ce dossier. (*Extraits du power point diffusé*).

**Objectifs de PEPITE (Pôle Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat : regroupe 6 partenaires : UB, UFC, AgroSUP, ENSMM, ENSAM Cluny, UTBM Belfort-Montbéliard et concerne plus de 50000 étudiants) :**

Développer la culture entrepreneuriale et de l'innovation dans une perspective de création, de reprise, de contribution au développement des entreprises existantes

Favoriser une pédagogie innovante : travail en mode projet, travail en équipe pluridisciplinaire, prise de risque, ouverture sur l'environnement socio-économique

Entrepreneuriat comme levier d'insertion professionnelle pour les étudiants

Un vivier d'étudiants et de connaissances et de compétences pour contribuer au développement des deux régions

**Missions de PEPITE :**

Ingénierie pédagogique, conception et animation en soutien aux établissements

Mutualisation des ressources, des outils et des actions entre les établissements fondateurs

Echange des bonnes pratiques et retours d'expérience, évaluation des actions

Partenariat avec les acteurs de l'écosystème régional de la création et de l'innovation (accompagnement, financement, approche sectorielle ou thématique)

Valorisation de l'entrepreneuriat dans les diplômes ou dans le supplément au diplôme

**Sensibilisation :**

Statut d'étudiant entrepreneur

Ateliers de travail collaboratif

Stage PEPITE sur projet de création d'entreprise étudiant

Stage sur projet de valorisation de la recherche ou sur projet innovant, stage en start-up et PME  
Passeport PEPITE : supplément au diplôme traçant les activités en entrepreneuriat et innovation  
MOOC « Montage du plan d'affaires »

**Spécialisation et formation :**

Modules de formation en master et doctorat

Formation de formateurs

Formations diplômantes : DU – LP - Master

**Accompagnement et parcours entrepreneuriat étudiant :**

Statut d'étudiant entrepreneur

Ateliers de travail collaboratif

Stage PEPITE sur projet de création d'entreprise étudiant

Stage sur projet de valorisation de la recherche ou sur projet innovant, stage en start-up et PME

Passeport PEPITE : supplément au diplôme traçant les activités en entrepreneuriat et innovation

**Statut étudiant entrepreneur :**

Délivré par le MESR après instruction par le PEPITE

Etudiants et jeunes diplômés de – 28 ans, niveau de formation minimum bac

Critère d'attribution : réalité, qualité et ampleur du projet – qualité du porteur de projet

Accompagnement par enseignant et professionnel

Accès aux ateliers de travail collaboratif

**Diplôme Etudiant Entrepreneur (D2E) :**

Admission subordonnée au statut d'étudiant entrepreneur, niveau bac à bac+8 et tous domaines de formation, le projet est le critère d'admission

Formation inversée

Accompagnement / enseignant et professionnel

Formation à la carte

Participation aux ateliers collaboratifs thématiques

Accès au réseau des partenaires de PEPITE

Substitution possible du projet au stage

Validation possible d'ECTS du D2E dans la formation nationale

Pascale BRENET est la coordinatrice du PEPITE BFC (contact : pascale.brenet@univ-fcomte.fr).

Grégory WEGMANN précise que le statut d'étudiant entrepreneur et le diplôme correspondant (D2E) seront étudiés dans les conseils de l'UB en septembre 2014.

Le Président rappelle que l'entrepreneuriat s'inscrit dans les missions déléguées à la COMUE.

**- Compte rendu des travaux de la Commission FSDIE du 2 juin 2014 VOTE CA**

Julien BRAULT, Vice-Président délégué à la vie et à la démocratie étudiante et aux politiques sportives, présente le compte rendu. De nombreux projets ont été étudiés. Pour ceux où il manquait des devis ou des factures, un report a été proposé. Pour l'aide aux élus, le critère est de 50% de taux de présence (2<sup>ème</sup> année de mandat).

Liliane PELLECUER demande que la liste des membres présents ou représentés en commission FSDIE soit ajoutée au compte rendu.

La demande d'aide formulée par l'association ARTEMIS (pour « Campe ton campus ») est mise en report compte tenu du fait qu'il manque des justificatifs. Orane JUBAN revient sur ce dossier, qui serait un projet tutoré pour certains étudiants. La question de la subvention pouvant être accordée se pose. Julien BRAULT précise qu'il va se renseigner afin d'avoir toutes les précisions nécessaires sur le sujet.

*Proposition faite à la CFVU : adoption du compte rendu des travaux de la Commission FSDIE du 2 juin 2014, tel que présenté en séance*

<b>Avis CEVU</b>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------	-------------------------------------

**- Compte rendu des travaux de la Commission FSDIE du 19 juin 2014 VOTE CA**

Julien BRAULT précise que cette seconde commission du mois de juin a été très rapide et concernait 8 projets.

*Proposition faite à la CFVU : adoption du compte rendu des travaux de la Commission FSDIE du 19 juin 2014, tel que présenté en séance*

**Avis  
CEVU**

**Avis favorable à l'unanimité**

**- Compte rendu des travaux de la Commission Vie de l'Etudiant du 5 juin 2014 VOTE CA**

Julien BRAULT, Vice-Président délégué à la vie et à la démocratie étudiante et aux politiques sportives, présente le compte rendu. Lors de la CVE, 6 associations ont été labellisées et 2 associations ont vu leur labellisation reconduite après un bilan favorable. 9 associations ont été invitées à retourner la charte des associations avant le 2 juillet 2014 pour ne pas être delabellisées.

*Proposition faite à la CFVU : adoption du compte rendu des travaux de la Commission Vie de l'Etudiant du 5 juin 2014 tel que présenté en séance*

**Vote  
CFVU**

**Avis favorable à l'unanimité**

**4. Compte rendu du groupe de travail Référentiel des études du 19 juin 2014**

Grégory WEGMANN remercie les personnes ayant participé à ce groupe de travail (*Hicham ABDALLAH, François BLAIS, Maeva BROUILLON, Dorian COLAS DES FRANCS, Aline FULON, Luc IMHOFF, Liliane PELLECUER, Laurent PICHON*). Des modifications mineures ont été souhaitées et seront étudiées lors des conseils de septembre. Un bilan sur le dispositif AJAC serait fait une fois les résultats connus afin de pouvoir évaluer le dispositif.

**5. Compte rendu des travaux de la commission de la pédagogie du 12 juin 2014**

Le Président donne la parole à Grégory WEGMANN, Vice-Président du CEVU.  
*(cf compte rendu de la CP pour les précisions sur les différents dossiers)*

**▪ Appel à projets « Equipements pédagogiques 2014 » VOTE CA**

Grégory WEGMANN évoque le contexte financier de cet appel à projets. Le conseil régional Bourgogne a réduit de 100000 euros sa dotation. L'enveloppe globale est donc de 800 000 euros, soit 200 000 euros de moins par rapport à l'an dernier. La répartition en 2013 était beaucoup plus simple, avec peu d'arbitrages. Pour cette année, il a fallu trouver comment répartir au mieux les crédits en fonction de l'enveloppe allouée. Les demandes recensées représentaient un total de 1267000 euros.

Grégory WEGMANN précise qu'en commission de la pédagogie, il y a eu discussion sur les montants alloués à chaque composante, compte tenu des baisses de crédits constatées.

Les 3 points suivants avaient été retenus en CP :

- en raison de la baisse de l'enveloppe : les Directeurs de composantes devront être interrogés sur le classement de leurs projets, afin qu'ils puissent réorienter leurs choix le cas échéant ;
- le Président sera sollicité sur un éventuel abondement de l'enveloppe ;
- pour l'IUT Dijon-Auxerre : une réunion plus spécifique sera organisée avec le Directeur afin d'étudier finement les projets et les financements possibles.

Grégory WEGMANN précise que les Directeurs ont bien été contactés et ont répondu. Le Président a validé un abondement de l'enveloppe de 20 000 euros. Celle-ci se trouve donc portée à environ 820 000 euros pour l'année 2014. Frédéric DEBEAUFORT, Vice-Président, a rencontré le Directeur de l'IUT Dijon-Auxerre afin de pouvoir évoquer la situation. Une enveloppe de 120915 euros pourrait être allouée à l'IUT. Grégory WEGMANN précise l'ensemble des montants prévus pour chaque composante ou service. Il rappelle que les possibilités d'autofinancement (14 718 euros au total) et les motifs de non-recevabilité de certains projets. Pour la visio-conférence notamment, cela fera l'objet d'un autre financement. Grégory WEGMANN revient sur la situation de l'UFR Langues et Communication. Il rappelle qu'en 2012, cette composante a reçu 110 163 euros au titre d'un projet pluriannuel. Ce financement était bien prévu pour 3 ans, et non 2. Pour 2014, le montant proposé est de 8129 euros. Le problème vient du fait que le projet classé en rang 1 coûte 25 402 euros. Ce projet pourrait peut-être être réalisé partiellement (il s'agit de renouvellement du parc informatique de la salle 331). Il faudrait revoir ce point avec la composante.

Grégory WEGMANN détaille en séance la répartition des crédits (total : 834 851 € dont 14 178 € d'autofinancement, soit 820 133 €) en fonction des rubriques. Le renouvellement de matériels obsolètes représente près de 65% de demandes et l'innovation pédagogique un peu plus de 18%.

Le Président rappelle qu'au-delà de cet appel à projets, il y a aussi les programmes pluriannuels d'investissement qui ont permis la réalisation de nombreux projets pédagogiques. Il remercie les deux Vice-présidents, Grégory WEGMANN et Frédéric DEBEAUFORT, pour le travail conduit sur ce dossier, qui a nécessité de vrais choix compte tenu du contexte financier.

*Proposition faite à la CFVU : adoption de la ventilation budgétaire proposée pour l'appel à projets « équipements pédagogiques 2014 », telle que présentée en séance*

<b>Avis CFVU</b>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------	-------------------------------------

#### ▪ **Projets internationaux** **VOTE CA**

Grégory WEGMANN évoque les différents projets diplômants et non diplômants présentés en CP. Ces accords sont très classiques, avec des universités partenaires bien connues par l'UB. 3 projets concernent des accords diplômants. Sophie SALAÜN remarque que le libellé du compte rendu CP n'est pas exact pour la convention ESIREM- Ecole polytechnique supérieure de Yaoundé car il faut parler de « 1<sup>ère</sup> année du cycle ingénieur » (ou 3<sup>ème</sup> année d'études à l'ESIREM), et non de « 3<sup>ème</sup> année du cycle ingénieur ». Cette remarque sera prise en compte.

*Proposition faite à la CFVU : adoption des projets internationaux, tels que présentés en séance*

<b>Avis CFVU</b>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------	-------------------------------------

#### ▪ **Diplômes d'université** **VOTE CA**

➤ Le projet de création d'un DIU « Hypnose médicale et clinique » porté par l'UFR Sciences Humaines a été présenté en CP par Elise CLERC du SEFCA (Antoine BIOY, responsable pédagogique n'a pas pu venir en raison de la grève SNCF). Le rattachement à l'UFR Sciences Humaines s'explique par l'approche psychologique associée à ce DIU, monté en partenariat avec l'université de Brest qui s'occupe de la 1<sup>ère</sup> année. Pour l'UB, ce sera donc une rentrée en 2015.

*Proposition faite à la CFVU : adoption du projet de création d'un DIU « Hypnose médicale et clinique », tel que présenté en séance*

<b>Avis CFVU</b>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------	-------------------------------------

➤ Le projet de création d'un DU «Lutte contre les discriminations : thématiques, publics, partenaires » porté par l'UFR Sciences Humaines a été présenté en CP par Pierre BRUNO et Elise CLERC pour le SEFCA. Ce DU est en lien avec un projet de la Ville de Dijon qui a créé l'AMACOD (Antenne Municipale et Associative de lutte Contre les discriminations) et a exprimé un besoin formatif avec la mise en place des formations pour les cadres de la ville, pour les élu-e-s de la commission extra-municipale de la ville de Dijon et, au titre du Grand Dijon, en faveur des élu-e-s volontaires des 23 communes concernées.

*Proposition faite à la CFVU : adoption du projet de création du DU « Lutte contre les discriminations : thématiques, publics, partenaires » tel que présenté en séance.*

<b>Avis CFVU</b>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------	-------------------------------------

➤ Le projet de création d'un DIU « Philosophie de l'Education » porté par l'ESPE a été présenté en CP par Sophie AUDIDIÈRE. C'est un projet original adossé à la création de la fondation de l'Institut Innovant de Formation par la Recherche (élément du laboratoire CRI, Paris Descartes, directeur François Taddéi, projet IDEFI de 8 millions d'euros). L'Institut s'engage à soutenir le projet de DIU pendant une période expérimentale de deux ans. L'engagement financier s'élève à 10 000 euros par an (soit 100 heures éq. TD, coût chargé), complété par la fourniture de locaux et de moyens de captation des enseignements, et des moyens administratifs, et ce dès la rentrée 2014. Le surcoût qui interviendrait après les deux ans serait minime (36h eqTD).

*Proposition faite à la CFVU : adoption du projet de création du DIU « Philosophie de l'Education » tel que présenté en séance.*

<b>Avis CFVU</b>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------	-------------------------------------

➤ Le projet de modifications du DIU « Bloc opératoire, hygiène hospitalière et techniques chirurgicales » concerne le public, qui est élargi et le tarif qui passe de 2500 à 3000 euros. Des précisions ont été apportées sur le budget. L'augmentation est due au recrutement de nouveaux intervenants (vacataires) experts en procédés de fabrication de matériels implantables, à l'achat de matériel adapté à la démonstration de procédés de stérilisation, à la rémunération d'intervenants professionnels du bloc opératoire pour l'encadrement des travaux pratiques et à l'aménagement d'une pièce simulant une salle d'opération.

*Proposition faite à la CFVU : adoption des modifications pour le DIU « Bloc opératoire, hygiène hospitalière et techniques chirurgicales », telles que présentées en séance.*

<b>Avis CFVU</b>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------	-------------------------------------

➤ Le projet de modifications du DU « Langue et Culture italiennes » vise à mutualiser les cours et les examens avec l'UE5 de la Licence LLCE dans un but de simplification et afin que plus d'étudiants puissent suivre ce DU. Compte tenu de l'organisation, ce DU ne « coûte » rien.

*Proposition faite à la CFVU : adoption des modifications pour le DU « Langue et Culture italiennes », telles que présentées en séance.*

<b>Avis CFVU</b>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------	-------------------------------------

Liliane PELLECUER souhaite évoquer le dossier DU/DIU d'une manière globale. On constate en effet que de nombreux projets sont présentés dans les conseils. Cela implique qu'une gestion administrative soit prévue or dans certaines UFR, il y a de nombreux DU. Le personnel de scolarité est donc sollicité. Grégory WEGMANN précise qu'il doit exister un certain nombre de DU « dormants ». Pour la gestion, il rappelle que le SEFCA apporte son expertise et son aide aux composantes. La plupart des DU compte peu d'étudiants. Pour le secteur Santé, tous les DU/DIU sont gérés par l'UMDPC-S. Il sera intéressant d'avoir les chiffres sur le nombre de DU/DIU et les inscrits.

#### ▪ **Offre de formation rentrée 2014 VOTE CA**

6 points sont abordés :

➤ **DUT Techniques de commercialisation** : ouverture d'un groupe en apprentissage pour la 2ème année du DUT Techniques de Commercialisation - IUT Le Creusot. On attend la décision du Conseil Régional de Bourgogne sur ce dossier.

*Proposition faite à la CFVU : adoption du projet d'ouverture d'un groupe en apprentissage pour la 2ème année du DUT Techniques de Commercialisation - IUT Le Creusot, tel que présenté en séance*

<u>Avis</u> <u>CFVU</u>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------------	-------------------------------------

➤ **Modifications de la fiche filière de la Licence SLIC** : ces modifications sont liées à la mise en place du cadre national des formations dans lequel on ne retrouve pas une mention SLIC mais deux mentions (SL et IC). L'équipe pédagogique a donc souhaité se mettre en conformité avec cette nouvelle organisation dès la rentrée afin de proposer aux étudiants deux parcours identifiés. Cela génère un surcoût qui sera compensé par la réduction des groupes. On est ici dans la spécialisation progressive avec L1 – L2 commune et L3 différenciée.

*Proposition faite à la CFVU : adoption des modifications de la fiche filière SLIC, telles que présentées en séance*

<u>Avis</u> <u>CFVU</u>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------------	-------------------------------------

➤ **Fiche filière pour le Master Musicologie parcours Musicologie de la création et performance (finalité Recherche)** : ce Master ouvrant à la rentrée 2014, une fiche filière doit être établie.

*Proposition faite à la CFVU : adoption de la fiche filière pour le Master « Musicologie », telle que présentée en séance*

<u>Avis</u> <u>CFVU</u>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------------	-------------------------------------

➤ **Fermeture du Master 2 Analyse et gestion des politiques sociales (AGEPOS) – mention Sociologie** : Grégory WEGMANN rappelle que cette fermeture a été votée par le CA de l'UFC. Le conseil d'UFR Sciences Humaines a pris acte de cette décision lors de sa réunion du 5 juin 2014. Dorian COLAS DE SFRANCS précise qu'il n'y a pas eu de vote formel. Ce Master étant géré par l'UFC, il n'était pas possible pour l'UB de le maintenir.

*Proposition faite à la CFVU : adoption de la fermeture du Master 2 AGEPOS pour la rentrée 2014*

<u>Avis</u> <u>CFVU</u>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------------	-------------------------------------

➤ **Modifications de fiches filières** : diverses demandes ont été transmises par les composantes pour la rentrée 2014.

*Proposition faite à la CFVU : adoption des modifications de fiches filières*

<u>Avis</u> <u>CFVU</u>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------------	-------------------------------------

➤ **Préparation aux concours enseignants 1<sup>er</sup> degré** : Grégory WEGMANN précise que ce dispositif de préparation a été présenté en CFVU le 16 mai 2014. Des ajustements ont été apportés depuis afin que 4 groupes spécifiques puissent être créés sur chaque site de l'ESPE, ce qui représente un total d'heures de 336 heures (84 X 4). Ceci est une hypothèse prenant en compte un maximum d'heures pour préparer les étudiants mais peut-être que tout ne sera pas nécessaire. Cela sera en fonction du nombre d'inscrits dans cette préparation. Compte tenu de la mise en place des nouvelles modalités de concours (placé à la fin du M1 alors qu'avant c'était en fin de M2), ce dispositif est « temporaire ». Le fait d'avoir une préparation pour accompagner les étudiants échouant au concours est important. Les cas individuels étant de plus très divers, il faut un dispositif assez souple.

*Proposition faite à la CFVU : adoption de la mise à jour du dispositif de préparation pour les concours enseignants du 1<sup>er</sup> degré, tel que présenté en séance*

**Avis  
CFVU**

**Avis favorable à l'unanimité**

▪ **Offre de formation rentrée 2015 VOTE CA**

Grégory WEGMANN rappelle que ce projet est en lien avec la Licence professionnelle Distrisup qui marche très bien depuis son ouverture en 2010. Il s'appuie sur les Masters Administration des Entreprises (M1) et Marketing (M2) et vise deux profils : chef de secteur, directeur de magasin. Il existe une incertitude sur la décision du Conseil régional de Bourgogne quant à l'autorisation d'ouvrir cette formation en apprentissage qui sera connue ultérieurement. Comme c'est un parcours, il pourra être directement intégré dans la future offre de formation de l'UB.

*Proposition faite à la CFVU : adoption du projet de création d'un parcours DISTRISUP en alternance (contrat d'apprentissage) au sein du Master mention Sciences du Management spécialité Marketing*

**Avis  
CFVU**

**Avis favorable à l'unanimité**

▪ **Conventions pédagogiques VOTE CA**

➤ Convention entre l'Université de Bourgogne (PSIUN) et les Universités de Franche-Comté, Lorraine, Reims Champagne-Ardenne relative à la Fédération Interuniversitaire du télé-enseignement de l'Est (FIT-EST)

Grégory WEGMANN rappelle que cette convention vise à régler la répartition des enseignements à distance entre 4 universités du Grand Est afin d'éviter toute concurrence. Il manquait des éléments qui ont depuis été validés. Une question est posée par Philippe MONNERET sur le Master Français Langues étrangères (FLE). D'autres universités voulaient ouvrir cette même formation, ce qui peut être problématique pour l'UB. La convention peut-elle régler cette difficulté? La question sera posée au CFOAD.

**Avis  
CFVU**

**Avis favorable à l'unanimité**

➤ Convention entre l'Université de Bourgogne, la Région Bourgogne et le CHU Dijon relative à l'universitarisation de la formation des infirmier(e)s anesthésistes diplômé(e)s d'Etat (IADE), en vue de la délivrance du grade de Master

Grégory WEGMANN précise que le Pr GIRARD a présenté cette convention. Le dispositif d'universitarisation de la formation des IADE avait déjà été évoqué en juin 2013. Le grade de master leur sera délivré à l'issue de leur formation si le cursus est validé. L'inscription à l'UB est facultative mais sera fortement conseillée.

**Avis  
CFVU**

**Avis favorable à l'unanimité**

➤ Mise à jour de la convention régissant la scolarité des étudiants de la classe préparatoire à l'ENS CACHAN (Filière D2) du lycée EIFFEL inscrits en Licence à l'UFR Science économiques et de Gestion

Grégory WEGMANN indique que la convention a été mise à jour compte tenu de l'ouverture d'une L1 Economie et d'une L1 Gestion à la rentrée. Cela concerne plus la filière Economie.



<b>Avis CFVU</b>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------	-------------------------------------

- Projet de convention individuelle permettant à un étudiant de L1 Economie ou de L1 Gestion d'effectuer un stage d'observation en classe préparatoire à l'ENS CACHAN (D2)

Grégory WEGMANN précise que là encore cela concerne surtout la filière Economie.

<b>Avis CFVU</b>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------	-------------------------------------

- Convention entre l'Université de Bourgogne (UFR SVTE) et l'Université de La Réunion (UFR ST) visant à faciliter la poursuite d'études d'étudiants de biologie de l'UFR ST dans les filières L3 BGSTU et MEEF SVT.

Grégory WEGMANN présente le dispositif qui permet d'accueillir des étudiants. Constatant qu'il n'y avait pas de poursuite d'études possible au niveau master à la Réunion, ce partenariat a été proposé par un enseignant qui était auparavant à l'UFR SVTE. Les premiers étudiants arriveront à la rentrée (L3 et master MEEF).

<b>Avis CFVU</b>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------	-------------------------------------

- Conventions entre l'Université de Bourgogne (UFR Médecine) et les Universités d'Auvergne, Lorraine et Strasbourg pour l'accueil d'étudiants classés en rang utile à l'issue de la PACES, filière « Odontologie » (chiffre fixé en fonction du numerus clausus Odontologie attribué à Dijon, soit respectivement 10, 8 et 6)

Grégory WEGMANN précise que ces conventions sont signées tous les ans compte tenu du fait que l'UB n'a pas de filière d'odontologie.

<b>Avis CFVU</b>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------	-------------------------------------

- Avenant à la convention entre l'Université de Bourgogne (IAE Dijon) et AgroSUP Dijon relatif au déroulement du double cursus Master Administration des Entreprises – Diplôme d'Ingénieur AgroSUP Dijon

Grégory WEGMANN indique que cette convention est régulièrement mise à jour en raison de l'évolution des maquettes des diplômes concernés. L'expression « double diplôme » employée dans le projet de convention pouvant prêter à confusion, elle a été remplacée. C'est une opportunité pour les ingénieurs de se former en parallèle au Master Administration des Entreprises.

<b>Avis CFVU</b>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------	-------------------------------------

## **6. Calendrier universitaire 2014-2015 : finalisation des travaux VOTE CA**

Il est précisé que pour ce dossier « calendrier universitaire 2014-2015 », il manquait plusieurs dates lors de la dernière CFVU. Une mise à jour a donc été faite. Les dates pour les Masters en Sociologie ont été obtenues auprès de l'UFC. Les données seront consolidées après le vote du CA afin qu'elles soient disponibles et mises en ligne. Cela est très utile pour les étudiants et les différents services de l'université.

*Proposition faite à la CFVU : adoption des calendriers universitaires proposés par les composantes pour l'année 2014-2015 (compléments aux travaux de la CFVU du 16 mai 2014), tels que présentés en séance.*

<b>Avis CFVU</b>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------	-------------------------------------

**7. Convention de financement du PePS pour l'année 2014-2015 **VOTE CA****

Grégory WEGMANN présente cette convention qui vise à financer le PePS à hauteur de 24 000 euros, avec 12 000 euros prévus pour l'encadrement pédagogique et 12 000 euros pour l'encadrement médical et sportif. Lionel CROGNIER précise que le PePS accueille 130 jeunes, issus de différentes composantes. Un partenariat avec le CREPS, qui est situé à côté de l'UFR STAPS, pourrait être envisagé.

*Proposition faite à la CFVU : adoption de la convention de financement, telle que présentée en séance*

<b>Avis CFVU</b>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------	-------------------------------------

-----

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h15.*

Le Vice-Président de la CFVU

**validé**

Grégory WEGMANN

**Compte rendu de la séance du jeudi 12 juin 2014**

-----  
Ouverture de la séance à 8 heures 30.

**1. Informations générales**

Grégory WEGMANN informe les membres de la CP que la séance d'aujourd'hui est la dernière de l'année. La prochaine CP aura lieu le vendredi 5 septembre 2014. Il évoque le séminaire « offre de formation » qui aura lieu le 2 juillet prochain. Les Directeurs de composantes ont été conviés. Le Ministère demande une remontée des propositions pour le prochain contrat qui soit faite par site (UB-UFC). En termes de calendrier, ce serait pour la rentrée 2015. Le travail s'annonce complexe avec la prise en compte du cadre national des formations (mentions, parcours, disparition des spécialités...).

**2/ Projets internationaux**

Bernhard ALTHEIM présente tout d'abord une synthèse des projets non diplômants. Il y en a beaucoup compte tenu de la préparation de la rentrée 2014 et concernent les mobilités entrantes et sortantes des étudiants. Il présente les 9 nouveaux projets et les 3 renouvellements. On remarque que 8 sont en anglais avec beaucoup d'accords avec les pays d'Asie (Chine, Malaisie...).

4 autres projets sont plus particuliers. Il s'agit tout d'abord de 2 accords avec la Suisse liés à l'arrêt des financements ERASMUS par la Commission européenne (après le refus de Berne de signer l'accord étendant la libre circulation des personnes à la Croatie). Les étudiants recevront des bourses du gouvernement suisse. Les 2 autres projets sont avec la République Tchèque et la Croatie.

Les 3 projets diplômants sont présentés en séance, avec les porteurs de projets.

Albert DIPANDA présente le projet avec l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé. Les étudiants suivent 2 ans d'études d'ingénieur à Yaoundé et viennent ensuite à l'ESIREM pour deux ans.

Le partenariat inclut des possibilités de stage de 4 à 6 mois avec des entreprises bourguignonnes. Sophie SALAÛN revient sur la formulation utilisée dans l'article 1° - rubrique 1-2 : « 3 premières années du cycle ingénieur ». Cela prête à confusion car on peut penser que cela ne concerne que les étudiants de la prépa intégrée et non ceux arrivés directement en 3<sup>ème</sup> année. Il vaut mieux indiquer « 1<sup>ère</sup> année du cycle ingénieur ». Albert DIPANDA précise que cette modification sera prise en compte.

Fabrice MERIAUDEAU présente les deux autres projets diplômants, qui sont en fait des renouvellements. Ils concernent le Master Computer vision. Les pays partenaires sont la Malaisie et la Grèce. Les étudiants suivent le M1 dans les pays étrangers et le M2 au Creusot. L'université grecque est partenaire de l'UB pour l'école européenne qui doit prochainement se tenir au Creusot.

Grégory WEGMANN demande aux membres de la CP si des précisions supplémentaires sont nécessaires concernant ces projets. Il n'y a pas de question posée.

**CP****Pas d'observation particulière sur ces projets internationaux. Prise en compte de la remarque concernant la formulation « 1<sup>ère</sup> année du cycle ingénieur », à inclure dans l'accord avec Yaoundé.****3. Appel à projets Equipements pédagogiques 2014**

Grégory WEGMANN évoque le contexte financier de cet appel à projets. Le conseil régional Bourgogne a réduit de 100000 euros sa dotation. L'enveloppe globale est donc de 800000 euros, soit 200000 euros de moins par rapport à l'an dernier. La répartition en 2013 était beaucoup plus simple, avec peu d'arbitrages. Pour cette année, il va falloir trouver comment répartir au mieux les crédits en fonction de l'enveloppe allouée. Les demandes recensées représentent un total de 1267000 euros. Les documents papier diffusés en séance montrent une simulation avec une réduction de 20% environ des budgets. Pour certaines composantes, le % est plus élevé. Des économies peuvent être trouvées sur l'achat de vidéoprojecteurs (5000 €). Quant aux

projets concernant la visio-conférence, ils seront traités à part et ne sont donc pas retenus (Droit, Sciences Humaines, PFVU). L'ordre des projets, tel qu'indiqué par les composantes, n'a pas été modifié.

Grégory WEGMANN précise en séance le % de réduction pour toutes les composantes. On constate que pour certaines composantes, la demande est très fluctuante d'une année sur l'autre. Les baisses de crédits sont d'environ 20% au global mais cela peut varier de façon sensible suivant la composante. Le cas des projets pluriannuels est abordé. Pour l'UFR Langues et Communication, qui a eu un financement important il y a deux ans, il paraît difficile d'accorder des crédits cette année pour leur projet 1, qui est le plus coûteux. Il faudra voir si l'ordre des projets doit être modifié. L'UFR SVTE a présenté un projet pluriannuel mais compte tenu du contexte, il semble difficile d'envisager ainsi l'avenir. Maeva BROUILLON demande des précisions sur le financement des vidéoprojecteurs. Grégory WEGMANN précise qu'il faut bien différencier les vidéoprojecteurs des visio-conférences. Une commande groupée est possible pour la visio-conférence donc cela est enlevé des projets à financer.

Patrick DANAUDIÈRE précise que l'IUT Dijon-Auxerre n'a pas fait de demande de site alors que ses formations sont délivrées à Dijon, Auxerre et Mâcon. Or il constate une baisse des crédits de 25%, ce qui est la plus importante baisse constatée pour 2014. Les autres IUT ne connaissent pas une telle réduction. Il rappelle que l'IUT n'a pas été éligible au PPI. Il ne voudrait donc pas que l'ouverture d'un département Génie Civil à la rentrée 2015, qui est un projet de l'établissement, soit à chaque fois un motif de baisse des crédits car alors il n'est plus possible de fonctionner. Les besoins en équipements pédagogiques sont importants et le renouvellement est essentiel pour assurer des cours dans de bonnes conditions. Il y a près de 2200 étudiants à l'IUT Dijon-Auxerre alors que les deux autres IUT comptent 1000 étudiants environ. Les ressources propres ne sont par ailleurs pas du tout comparables entre IUT. Sébastien CHEVALIER note que de nombreux projets de la rubrique 1 pourraient être pris en charge dans le cadre d'un PPI ; il s'agirait donc de faire glisser ces demandes d'un appel à projets à un autre.

Grégory WEGMANN précise que l'enveloppe de 800000 euros ne permet guère que des rééquilibrages à la marge. La baisse en % a un effet plus efficace et est d'autant plus sensible que le volume financier demandé est grand. Certaines propositions ne sont de plus pas sécables. Sophie SALAÛN pense qu'il faut revoir les composantes et leur demander quel ordre elles souhaitent pour leurs projets en fonction des nouveaux paramètres financiers. Patrick DANAUDIÈRE confirme que les projets ont été faits sur la base de l'an passé, sans la préoccupation qui est ici évoquée.

La question de l'enveloppe manquante (200000€) est abordée et le possible financement par l'UB (que ce soit en totalité ou à hauteur de 100000€). Grégory WEGMANN précise qu'il a interrogé le Président sur ce point et qu'il n'est pas envisagé d'abonder l'enveloppe. La question sera reposée dans la journée.

Il est clair qu'on ne peut réduire les crédits de manière uniforme sur toutes les composantes, les projets n'étant pas comparables. Les Directeurs de composantes pourront être sollicités avant le CEVU afin qu'ils revoient leur classement. Le rééquilibrage de quelques % ne changera pas le fond du problème qui est lié à la baisse des crédits d'1/5<sup>ème</sup>. L'annonce tardive du Conseil régional de Bourgogne n'a pas favorisé les choses car le cahier des charges de l'appel à projets n'a pu être réajusté si tardivement.

Sébastien CHEVALIER souhaite que la Présidence de l'Université soit alertée sur la situation de l'IUT Dijon-Auxerre car si certains des projets avaient été acceptés en PPI, la discussion d'aujourd'hui n'aurait pas lieu. Les membres de la CP indiquent qu'à part prendre acte des éléments financiers évoqués ce matin, ils ne peuvent pas dire grand-chose sur les dossiers. Il faut absolument que les Directeurs de composantes revoient leur classement en fonction de la nouvelle enveloppe. Il est noté que lors des DOM, une diminution de la DGF a été annoncée. On annonce ici une baisse des crédits « équipements pédagogiques ». Il a donc de quoi s'inquiéter pour le renouvellement des équipements et les problèmes de sécurité potentiels.

Grégory WEGMANN précise qu'il ne reste pas beaucoup de crédits sur l'enveloppe CEVU donc on ne peut envisager de prendre des crédits par ce biais.

Anne-Dominique LAURIN revient sur les projets déposés par le SCD, dont le montant est assez faible pour 2014 (6500 €) alors qu'il était plus élevé en 2013. Elle évoque le fait qu'il y a peut-être ici une mauvaise stratégie car alors seule une baisse de crédits peut être envisagée pour le futur (?). Grégory WEGMANN précise que dans le cadre des services communs, on ne raisonne pas comme pour les composantes (et même pour les composantes, on distingue les « scientifiques » des autres car elles ont de facto un besoin en équipements plus important). On sait que cela peut être assez fluctuant donc l'approche n'est pas la même. L'attribution de crédits est revue chaque année, en fonction des projets déposés. Dorian COLAS DES FRANCS souhaite revenir sur le projet des 5 UFR (bâtiment Droit- Lettres) lié à la rénovation de la salle Maurice COZIAN. Il ne voit pas l'intérêt pédagogique de cela compte tenu du fait qu'il n'y a pas de cours. Isabelle SCHMITT précise qu'elle a eu des cours à donner dans cette salle, qui n'est effectivement pas vraiment faite pour cela.

La situation de l'ESIREM est ensuite évoquée. En effet, deux projets ont été déposés et il faudra forcément revoir cela car les deux ne peuvent être retenus.

L'autofinancement est également abordé car selon les composantes, et leurs possibilités dans ce domaine, la marge de manœuvre est plus ou moins grande pour investir dans des projets. Patrick DANAUDIÈRE précise que le Pôle Finances est censé avoir ces données et donc une vision globale de la situation de chaque composante (autofinancement compris). Grégory WEGMANN précise que le système d'information actuel ne permet pas de prendre en compte l'ensemble des paramètres liés à l'autofinancement. Les données sont donc

à revoir avec les services financiers de manière particulière.

<b>CP</b>	<b>Grégory WEGMANN précise que suite aux discussions, les 3 points suivants sont retenus :</b> <b>- en raison de la baisse de l'enveloppe : les Directeurs de composantes seront interrogés sur le classement de leurs projets, afin qu'ils puissent réorienter leurs choix le cas échéant</b> <b>- le Président sera sollicité sur un éventuel abondement de l'enveloppe</b> <b>- pour l'IUT Dijon-Auxerre : une réunion plus spécifique sera organisée</b> <b>Les composantes peuvent solliciter le VP CEVU d'ici le 25 juin pour tout complément d'informations.</b>
-----------	---

#### 4. Diplômes d'université

##### ➤ Création d'un DIU « Hypnose médicale et clinique »

Elise CLERC (SEFCA) présente ce projet et excuse Antoine BIOY, responsable pédagogique, qui n'a pu venir à la CP faute de train. Elle explique que ce DIU (en coordination avec l'université de Brest) vient en complément du DIU Hypnothérapie. Il n'a pas été monté avec l'UFR Sciences de Santé car il ne s'adresse pas uniquement à des médecins. L'UFR Sciences Humaines a donc été sollicitée. Elle précise que l'ordre des Médecins ne reconnaît pas les DU mais les DIU. Il était donc intéressant d'avoir une université partenaire. Ce DIU se fait en deux années : la première à Brest, la seconde à Dijon (rentrée 2015 donc pour l'UB)

Le contenu de cette formation sera organisé autour de principaux axes qui structurent l'hypnose médicale actuellement : prise en charge de la douleur, de l'anxiété, des troubles du comportement peu ancré, et de certains troubles psychosomatiques. Les principaux champs seront également abordés : soins médicaux et infirmiers généraux, anesthésie, dermatologie, obstétrique, pédiatrie, soins palliatifs...

L'enseignement de haut niveau proposé a pour objectif la formation de professionnels formés à la pratique de l'hypnose médicale (en lien avec des soins) et clinique (plus en lien avec les aspects psychologiques de l'accompagnement du patient). Chacun pourra mettre en application les savoirs et compétences acquis en fonction des objectifs fixés par sa fonction (médecin, infirmier, sage-femme...), dans le cadre des lois et réglementations qui guident son exercice professionnel.

Le but est d'apporter aux praticiens des connaissances scientifiques précises sur les phénomènes mis en jeu en hypnose et ses modalités d'action et transmettre des compétences de modalité d'intervention hypnotiques selon le type de trouble traité.

Le public visé est constitué de membres des professions médicales, paramédicales et odontologiques exerçant une activité professionnelle dans le secteur de la santé et les candidats jugés aptes à suivre l'enseignement autorisé par le comité pédagogique. Elle est accessible aux salariés dans le cadre du plan de formation, en Congé Individuel de Formation ou à titre individuel.

Des pré-requis ont été définis : la formation est ouverte aux titulaires d'un doctorat de médecine ou en odontologie, d'un diplôme d'état ou d'un autre titre équivalent (sur dossier). Elle est aussi ouverte aux étudiants en cours de cycle après avis du comité pédagogique (internes, infirmiers anesthésistes...).

On attend de 10 à 25 candidats entre 2014 et 2018.

L'enseignement est de 140 heures, réparties en 6 UE. Les frais de formation seront constitués des droits universitaires + 2300 euros par stagiaire pris en charge ou 1300 euros pour un congé à titre individuel. Elise CLERC précise que le budget du DIU a été mis à jour et sera transmis avant le CEVU.

Jean-Pierre THIBAUT demande des précisions sur les intervenants dans ce DIU car il y a une doctorante. Elise CLERC précise que cela n'est pas gênant car ce DIU étant de niveau bac+2/3, les intervenants doivent au minimum être de ce même niveau. Il n'y a donc pas de problème pour un titulaire de Master actuellement en doctorat.

<b>CP</b>	<b>Pas d'observation particulière sur ce projet</b>
-----------	---

##### ➤ Création d'un D.U « Lutte contre les discriminations »

Ce projet est présenté par Pierre BRUNO et Elise CLERC (SEFCA). La formation cherche à répondre aux besoins des différentes structures en termes de lutte contre les discriminations et vise pour cela trois objectifs :

- fournir les connaissances de base (juridiques, sociologiques, etc.) pour les salariés des secteurs publics et privés et pour les bénévoles
- former les personnels à la prévention et au traitement concret de cas de discriminations.

- s'appuyer sur les expériences locales pour réfléchir sur des exemples concrets et modèles de politiques locales de luttes contre les discriminations

Tout public évoluant dans des secteurs en lien avec la lutte contre les discriminations (associatif, fonction publique, RRH du privé...) peut être intéressé par ce DU, qui est proposé en formation continue. On prévoit un effectif entre 12 et 18.

L'enseignement est de 140 heures, réparties en 4 modules de 5 journées consécutives, de chacune 7 heures.

Les frais de formation sont constitués des droits universitaires et des frais spécifiques de 2200 euros par stagiaire. Il ouvrira si 12 stagiaires sont inscrits, mais il est préférable qu'il y en ait 15 afin que l'UFR ait un retour.

Pierre BRUNO précise que ce DU est notamment en lien avec un projet de la Ville de Dijon qui a créé l'AMACOD (Antenne Municipale et Associative de lutte Contre les discriminations) et a exprimé un besoin formatif avec la mise en place des formations pour les cadres de la ville, pour les élu-e-s de la commission extra-municipale de la ville de Dijon et, au titre du Grand Dijon, en faveur des élu-e-s volontaires des 23 communes concernées.

Ce DU fédère de nombreux enseignants et concerne 5 laboratoires différents. Il est orienté SHS. Après étude de la carte nationale des formations, il apparaît que des modules liés à la lutte contre les discriminations sont enseignés dans les IAE ou ESC, avec une tonalité managériale marquée. Ce DU est centré sur la fonction publique et les réseaux associatifs. Une lettre de recommandation de la Ville de Dijon a été reçue récemment et sera jointe au dossier. Le projet a été validé à l'unanimité par le Conseil d'UFR Sciences Humaines. Pour l'instant, le partenariat est avec la Ville de Dijon. Mais on peut envisager un élargissement à terme, avec d'autres mairies.



**Pas d'observation particulière sur ce projet**

#### ➤ Création d'un DIU « Philosophie de l'Education »

Grégory WEGMANN invite Sophie AUDIDIÈRE à présenter ce DIU, unique en France, qui propose d'apprendre à maîtriser des outils conceptuels et technologiques pour penser et renouveler les pratiques d'enseignement, dans le contexte des récentes évolutions technologiques, politiques et anthropologiques. Elle rappelle que l'idée de ce DIU est née avec la création de la fondation de l'Institut Innovant de Formation par la Recherche (élément du laboratoire CRI, Paris Descartes, directeur François Taddéi, projet IDEFI de 8 millions d'euros). L'Institut s'engage à soutenir le projet de DIU pendant une période expérimentale de deux ans. L'engagement financier s'élève à 10 000 euros par an (soit 100 heures éq. TD, coût chargé), complété par la fourniture de locaux et de moyens de captation des enseignements, et enfin par des moyens administratifs, et ce dès la rentrée 2014.

Les cours sont ancrés dans l'actualité de la recherche philosophique. Ils visent à renouveler les ressources conceptuelles et à soutenir l'inventivité pédagogique des professionnels et futurs professionnels de l'éducation. La formation propose d'expérimenter des voies pédagogiques alternatives, en particulier par des nouvelles technologies.

La pédagogie de la formation est la formation par la recherche, qui suppose des étudiants acteurs, producteurs de savoirs et coproducteurs de leur formation.

L'objectif général de la formation est de doter les étudiants d'une maîtrise de niveau professionnel des concepts à l'œuvre dans les métiers de l'éducation et de renforcer leur créativité pédagogique. Cet objectif s'atteint par l'exercice corrélé de la réflexion philosophique, de l'expérimentation pédagogique (de la part des enseignants et de la part des étudiants en situation de pratique autoformatrice) et l'usage de certaines technologies.

Ce DIU mobilise des enseignants de Dijon, Paris, Besançon et est en lien avec le Master FOSTER (Formation pour l'Ouverture des Sciences, des Technologies de l'Éducation et de la Recherche) de l'IIFR (CRI, Paris Descartes). Des enseignements sont en partie mutualisés entre ces deux formations.

En formation permanente, le public est potentiellement constitué de tous les professionnels de l'éducation souhaitant renforcer, premièrement, leurs compétences en analyse de leur pratique professionnelle et de son inscription dans la société, deuxièmement, leur maîtrise et leur créativité pédagogique

En formation initiale, le public est constitué d'étudiants déjà avancés au niveau de la licence, dans toutes les disciplines, et souhaitant acquérir une formation complémentaire à leur formation disciplinaire, sans pour autant s'engager dans un cursus complet de Master

Chaque module de formation est dispensé sous la forme de trois jours de cours en formation intensive 15-17 octobre 2014 ; 17-19 décembre 2014 ; 4-6 février 2015 (pour la première année).

Les TD ont lieu sous forme de projets collectifs encadrés par les enseignants. Pour leur travail les étudiants ont à leur disposition les locaux, la plateforme collaborative et les moyens de transmission de l'IIFR (CRI, Paris Descartes). Tout le programme est réalisable en une année. La formation comprend 3 modules obligatoires de 2 x (8h de CM + 5h de TD), soit un total de 102h éq. TD.

L'effectif attendu, en phase expérimentale, est de 10. Les frais de formation sont constitués des droits universitaires + 1000 euros.

Le financement qui devra être assuré d'ici deux ans ne posera logiquement pas de problème car compte tenu de la mutualisation avec les Master FOSTER, il ne restera que 36 h eq TD à financer. Claire CACHIA s'étonne de ne pas avoir été informée du projet alors qu'elle est Directrice du CIPE. Sophie AUDIDIÈRE lui précise qu'elle a bien pris contact avec le CIPE très en amont de ce projet. Ce point sera vu en aparté.

Sébastien CHEVALIER demande si le projet peut bien s'inscrire dans un projet IDEFI, hors sciences expérimentales. Sophie AUDIDIÈRE précise que l'IIFR est un institut innovant pour toutes les disciplines. S'agissant des frais d'inscription, l'académie de Dijon sera sollicitée afin que cela puisse entrer dans le cadre du plan académique de formation (PAF) des enseignants. Sébastien CHEVALIER demande s'il est prévu une mesure de l'évolution sociale liée à ce DU. Cela est très compliqué mais il serait bon de savoir si cela déclenche quelque chose chez l'apprenant. Sophie AUDIDIÈRE indique que c'est en effet envisagé, via le conseil de perfectionnement. Il y a de plus des recherches menées sur ce sujet par des doctorants. Philippe MONNERET demande quel est le contenu intellectuel de la formation. Sophie AUDIDIÈRE précise les différents enseignements des modules : philosophie des expérimentations (lycées autogérés...), philosophie des institutions (historique et contexte national, concept de démocratie qui s'épuise...), cours relatifs à l'éthique (Education = agir sur l'humain) développés autour de la santé, du social (« care »). Le dernier module s'intéresse à la culture, l'Education, l'être humain en dehors de son environnement institutionnel, les mutations du savoir (façon dont apporte le savoir, les humanités numériques....).

L'ouverture de ce DIU se fera en octobre si le nombre requis de participants est atteint.



**Pas d'observation particulière sur ce projet**

➤ Modifications du DIU « Bloc opératoire, hygiène hospitalière et techniques chirurgicales »

Cette demande a été vue en Conseil d'UFR Sciences de Santé. Il s'agit d'ajouter un module à ce DIU et d'augmenter le tarif de 500 euros (passe de 2500 à 3000 euros). Steve BOSSARD demande quelles sont les raisons de cette augmentation. Pour ces DU / DIU, ouverts aux seuls professionnels de santé, on ne pose pas souvent la question mais il serait intéressant de comprendre le fonctionnement de ce diplôme. Grégory WEGMANN indique que le responsable de ce DIU (Pr TROUILLOUD) sera sollicité afin que l'on dispose de ces informations avant le CEVU.



**Pas d'observation particulière sur cette demande de modifications**

➤ Modifications du D.U « Langue et Culture italiennes »

Hélène GAUDIN, responsable du DU, présente le diplôme qui existe depuis 2009. Les modifications visent à mutualiser les cours et les examens avec l'UE5 de la Licence LLCE dans un but de simplification et afin que plus d'étudiants puissent suivre ce DU. Ils obtiennent avec ce DU un niveau de certification en italien. Les cours sont en fin de journée pour favoriser l'accueil de personnes extérieures. Il y a aussi des cours en ligne. Cette simplification vise à éviter que des modalités de contrôle des connaissances différentes existent. Il n'y a pas de financement supplémentaire. Philippe MONNERET demande quel est le public de ce DU et que est le but : s'améliorer dans la langue ? ou dans la culture avec des rudiments d'italien ? Il y a une impression de mélange, avec des objectifs peu clairs. Hélène GAUDIN précise que les étudiants suivant ce DU viennent de différentes filières, et notamment de Sciences humaines (Histoire de l'Art et Archéologie par exemple). Il y a quelques stagiaires de formation continue et aussi des étudiants souhaitant partir en ERASMUS. Isabelle SCHMITT rappelle que dans l'apprentissage des langues étrangères, il y a un objectif culturel fort. Cela est clairement affirmé dans les programmes du primaire et du secondaire. Pour assurer une communication efficace avec un interlocuteur étranger, il faut connaître la culture du pays. Plus de la moitié du volume horaire du DU est dédié aux langues.

Maeva BROUILLON demande des précisions sur les effectifs de ce DU et les facteurs d'attractivité. Il est précisé que le fait d'avoir programmé les cours le soir a permis à plus de personnes de s'inscrire. Il y a une vingtaine d'étudiants cette année. En 2009, l'effectif était plus faible (5 ou 6).



**Pas d'observation particulière sur cette demande de modifications**

#### 4. Offre de formation rentrée 2014

##### a/ Ouverture d'un groupe en apprentissage pour la 2<sup>ème</sup> année du DUT Techniques de Commercialisation - IUT Le Creusot

Grégory WEGMANN invite Anne JORROT-DEBEAUFORT à présenter ce projet. Elle explique que ce DUT TC est proposé sur le site d'Auxerre en FI et alternance (contrats de professionnalisation et apprentissage) et au Creusot et FI et contrats de professionnalisation. Les jeunes du Creusot restent sur cette zone géographique. Il faut pouvoir proposer une alternative aux entreprises. L'apprentissage semble ici tout à fait adapté et la répartition des sections est cohérente. La formation est de 504 heures, avec 77 jours de formation. Les mêmes modalités pédagogiques sont appliquées pour les étudiants en contrat de professionnalisation ou en apprentissage. Le Conseil régional de Bourgogne décidera in fine de l'ouverture de cette section. Si cela est refusé, la solution du contrat de professionnalisation sera possible. Sébastien CHEVALIER demande quelle est la stratégie vis-à-vis des demandes liées à l'apprentissage. Faut-il tout ouvrir ? Grégory WEGMANN précise que le CFA du Supérieur compte relativement peu d'apprentis (500 environ). Il faut un équilibre entre les cycles. Plus on renforce le CFA, moins l'effet négatif de la réforme de la taxe d'apprentissage se fera sentir.



Pas d'observations particulières sur cette demande d'ouverture

##### b / Demandes de modifications des fiches filières

Le tableau présenté par Grégory WEGMANN concerne plusieurs formations. Ces demandes sont nombreuses compte tenu de la préparation de la rentrée 2014. Il y en aura aussi en septembre car nous serons encore dans le mois qui suit la rentrée et ces modifications seront donc possibles.



Pas d'observations particulières sur ces demandes

##### c / Demande de modifications de la fiche filière Licence SLIC

La demande a été transmise par Éric HEILMANN, Directeur de l'UFR Lettres et Philosophie, qui est responsable de la Licence SLIC avec Philippe MONNERET. Il s'agit de se mettre en conformité avec le cadre national des formations qui a distingué une mention Sciences du Langage et une mention Information communication. Le surcoût d'heures (175h equTD) sera compensé par une baisse du nombre de groupes. Le dispositif proposé (L1 et L2 identique en SL et Info&com, L3 parcours différencié selon le projet professionnel) a été conçu pour offrir aux étudiants, qu'ils soient inscrits dans le cursus en 2012, 2013 ou qu'ils s'y inscrivent l'an prochain, la possibilité de "choisir" la mention de leur diplôme : info&com, sdl, info&com+sdl (ou SLIC pour les plus anciens). La condition exigée pour étendre cette réforme à l'ensemble du cursus dès la rentrée prochaine a été respectée car la spécialisation progressive est bien le principe qui a gouverné la conduite de ce projet.



Pas d'observations particulières sur cette demande

##### d / Fiche filière pour le Master 1 Musicologie, parcours « musicologie de la création et performance »

Grégory WEGMANN précise que cette fiche a été réalisée suite à l'accord du Ministère pour une ouverture de ce Master qui cadre avec le cadre national des formations. Une mention Musicologie a été validée avec deux parcours. Pour 2014, seul un parcours (recherche) est ouvert. Il est noté que sur le formulaire « fiche filière », il convient de modifier la rubrique spécialité par parcours.



**CP****Pas d'observations particulières sur cette fiche filière****e / Fermeture du Master 2 Analyse et gestion des politiques sociales – mention Sociologie**

Grégory WEGMANN rappelle que cette fermeture a été votée par le CA de l'UFC. Le conseil d'UFR Sciences Humaines a évoqué ce dossier le 5 juin 2014. Les deux départements de sociologie ont acté cette décision. Il reste donc 3 spécialités dans la mention Sociologie.

**CP****Pas d'observations particulières sur cette fermeture****5. Offre de formation – Ouverture d'un Master Marketing parcours Distrisup rentrée 2015**

Grégory WEGMANN invite Jean-François NOTEBAERT, Fabrice HERVE, ainsi que deux ingénieures du SEFCA (Lucie BONOT, Magali SEVILLANO) à présenter ce projet. Jean-François NOTEBAERT précise que la Licence professionnelle Distrisup marche très bien depuis son ouverture en 2010. Il y a 28 apprentis actuellement. Elle fonctionne avec plus de 19 enseignes. Le projet s'appuie sur les Masters Administration des Entreprises (M1) et Marketing (M2). Cela vise deux profils : chef de secteur, directeur de magasin. La formation est longue car il faut du temps pour assimiler l'ensemble du cursus. L'idée est de pouvoir intégrer en Master des étudiants n'ayant pas forcément fait de la Gestion auparavant. Fabrice HERVE précise que dans l'objectif d'une offre de formation portée par la COMUE, il y aura des arguments favorables pour l'apprentissage. La collecte de la taxe deviendra de plus en plus compliquée alors il faut innover. Lucie BONOT précise qu'avec certains partenaires du réseau Distrisup, les recettes de taxe seront garanties. Elles seront fléchées sur le Master Marketing. Sébastien CHEVALIER trouve ce projet très intéressant, avec un public venant de tous les horizons. Il pose la question de la potentielle volonté de poursuite d'études des étudiants de la LP Distrisup, qui peut représenter un danger car la LP n'est pas faite pour continuer mais pour s'insérer professionnellement. Jean-François NOTEBAERT précise qu'il faut être très vigilant sur le recrutement afin de justement éviter ces difficultés. Il existe une incertitude sur la décision du Conseil régional de Bourgogne qui sera connue ultérieurement. S'agissant des ouvertures de sections et de la réforme de la taxe, on peut logiquement penser qu'il y a encore 2 ou 3 ans pour monter des projets et ensuite cela deviendra beaucoup plus compliqué.

**CP****Pas d'observation particulière sur ce projet, dont l'ouverture est prévue à la rentrée 2015****6. Conventions pédagogiques**

➤ Convention entre l'Université de Bourgogne (PSIUN) et les Universités de Franche-Comté, Lorraine, Reims Champagne-Ardenne relative à la Fédération Interuniversitaire du télé-enseignement de l'Est (FIT-EST)

Grégory WEGMANN rappelle que cette convention a déjà été présentée précédemment en CP. Il s'agit de régler la répartition des enseignements à distance entre 4 universités du Grand Est afin d'éviter toute concurrence. Il manquait des éléments qui ont depuis été validés.

**CP****Pas d'observations particulières sur cette convention**

➤ Convention entre l'Université de Bourgogne, la Région Bourgogne et le CHU Dijon relative à l'universitarisation de la formation des infirmier(e)s anesthésistes diplômé(e)s d'Etat (IADE), en vue de la délivrance du grade de Master

Grégory WEGMANN invite le Pr GIRARD à présenter cette convention. Le dispositif d'universitarisation de la formation des IADE avait déjà été évoqué en CP en juin 2013. Le grade de master leur sera délivré à l'issue de leur formation si le cursus est validé. L'inscription à l'UB est facultative mais sera fortement conseillée. La

poursuite d'études en doctorat sera évidemment possible. L'association avec des laboratoires de recherche commence à s'organiser.

CP

**Pas d'observations particulières sur cette convention**

- Mise à jour de la convention régissant la scolarité des étudiants de la classe préparatoire à l'ENS CACHAN (Filière D2) du lycée EIFFEL inscrits en Licence à l'UFR Science économiques et de Gestion

Grégory WEGMANN indique que la convention a été mise à jour compte tenu de l'ouverture d'une L1 Economie et d'une L1 Gestion à la rentrée. Cela concerne plus la filière Economie.

CP

**Pas d'observations particulières sur cette convention**

- Projet de convention individuelle permettant à un étudiant de L1 Economie ou de L1 Gestion d'effectuer un stage d'observation en classe préparatoire à l'ENS CACHAN (D2)

Grégory WEGMANN précise que là encore cela concerne surtout la filière Economie.

CP

**Pas d'observations particulières sur cette convention**

- Convention entre l'Université de Bourgogne (UFR SVTE) et l'Université de La Réunion (UFR ST) visant à faciliter la poursuite d'études d'étudiants de biologie de l'UFR ST dans les filières L3 BGSTU et MEEF SVT.

Grégory WEGMANN présente le dispositif qui permet d'accueillir des étudiants. Laurent PICHON précise que le projet a été monté grâce à un enseignant de la Réunion qui était auparavant à l'UB. Constatant qu'il n'y avait pas de poursuite d'études possible au niveau master à la Réunion, ce partenariat a été proposé. Les premiers étudiants arriveront à la rentrée (L3 et master MEEF).

CP

**Pas d'observations particulières sur cette convention**

- Conventions entre l'Université de Bourgogne (UFR Médecine) et les Universités d'Auvergne, Lorraine et Strasbourg pour l'accueil d'étudiants classés en rang utile à l'issue de la PACES, filière « Odontologie » (chiffre fixé en fonction du numerus clausus Odontologie attribué à Dijon, soit respectivement 10, 8 et 6)

Grégory WEGMANN précise que ces conventions sont signées tous les ans compte tenu du fait que l'UB n'a pas de filière d'odontologie.

CP

**Pas d'observations particulières sur cette convention**

- Avenant à la convention entre l'Université de Bourgogne (IAE Dijon) et AgroSUP Dijon relatif au déroulement du double cursus Master Administration des Entreprises – Diplôme d'Ingénieur AgroSUP Dijon

Grégory WEGMANN indique que cette convention est régulièrement mise à jour en raison de l'évolution des maquettes des diplômes concernés. Sophie SALAÜN indique que dans le préambule, l'expression « double diplôme » est employée. Or cela renvoie à une procédure spécifique de certification, au terme de laquelle les étudiants ont soit les deux diplômes, soit aucun. Or il ne semble pas que ce soit le cas pour ce partenariat. Il

faudrait donc changer la formulation. Grégory WEGMANN précise qu'en effet cette convention ne vise pas à forcément diplômer sur les deux cursus. C'est surtout une opportunité pour les ingénieurs de se former en parallèle au Master Administration des Entreprises.

CP

**Pas d'observations particulières sur cette convention. La remarque sur la forme (emploi à tort de l'expression « double diplôme ») sera transmise à AgroSUP Dijon pour expertise.**

L'ordre du jour étant épuisé, Grégory WEGMANN clôt la séance à 12 heures 50.

Le Vice-Président du CEVU

***validé***

Grégory WEGMANN

*Prochain CEVU : 25 juin 2014  
Prochain CA : 3 juillet 2014*

